



Fiche d'activité 2

Qui fait quoi?

Savais-tu que...

Au Canada, les fonctions de chef d'État et de chef de gouvernement sont distinctes. La séparation de ces fonctions permet un partage des rôles et responsabilités. Savoir qui fait quoi permet de mieux comprendre le rôle du Roi, de la gouverneure générale et du premier ministre.

Le Roi et la gouverneure générale agissent sur l'avis du premier ministre. La gouverneure générale veille à ce que le Canada ait toujours un gouvernement responsable en place.

Instructions

Voici quelques exemples de responsabilités : selon toi, lesquelles sont aujourd'hui acquittées par le Roi? Par la gouverneure générale? Par le premier ministre (avec ou sans les autres ministres et parlementaires)? Inscris tes réponses dans la colonne de droite.

1. Je suis le chef d'État. _____
2. Je suis le chef de gouvernement (je gouverne). _____
3. Je représente le Canada à l'étranger (à la demande du premier ministre). _____
4. Je négocie des ententes d'échanges commerciaux avec l'étranger. _____
5. J'approuve la création de nouvelles distinctions honorifiques. _____
6. Je dissous ou proroge le Parlement. _____
7. Je préside à l'assermentation des ministres et des juges. _____
8. Je défends en Chambre les politiques du gouvernement. _____

9. Je suis le chef de l’Autorité héraldique du Canada.

10. Je suis le commandant en chef des Forces canadiennes.

11. J’élabore des projets de loi.

12. Je nomme le gouverneur général.

13. Je donne la sanction royale aux projets de loi.

14. Je gère les finances du pays.

15. Je décerne les distinctions honorifiques canadiennes.

16. Je recommande la nomination du gouverneur général.

17. J’écris le discours du Trône (que lira la gouverneure générale).

18. J’appuie de manière non partisane des causes socioculturelles.

